

présentai, suivi de forts pelotons, à la porte du guichet et de la Présidence, où je demandai successivement à parler à l'officier commandant le poste et au chef de bataillon commandant le palais. En un moment, les deux officiers étonnés de ma présence à une pareille heure, furent mis aux arrêts forcés dans une chambre que je fis garder militairement, et, maître du palais, je pus procéder à l'arrestation des trois questeurs, MM. Baze, le général Leflô et de Panat. M. Baze tenta, sans succès, l'empire de son éloquence sur mes soldats qui se moquèrent de lui.

Le général Leflô, en grand uniforme, voulut haranguer la troupe, protester au nom des droits de l'Assemblée ; je ne lui permis pas de continuer ses tentatives, et avec tout le respect possible, je lui fis comprendre que, militaire chargé d'une mission, je ne pouvais permettre qu'il fit appel, contre les ordres dont j'étais porteur, aux soldats qui m'accompagnaient.

Mes hommes l'emmenèrent sur un signe que je leur adressai.

Débarassé des questeurs, je me fis introduire chez M. Dupin, auquel je remis la lettre du prince qui, après lui avoir expliqué la nécessité du coup d'Etat qui s'accomplissait, l'assurait de la conservation de sa liberté, mais lui conseillait néanmoins de laisser passer les premiers moments en demeurant fort calme au Palais législatif.

Le président Dupin répondit : " J'aime mieux cela, " et il resta.

Tout allait à merveille ; le jour se levait. Je réunis à mes troupes les soldats préposés à la garde de l'Assemblée, et qui tous jusqu'alors avaient ignoré quelle mission ils accomplissaient et je leur dis :

" Soldats ! une conspiration tramée par plusieurs membres de l'Assemblée nationale avait pour but de s'emparer du pouvoir et de mettre à Vincennes le neveu de l'empereur Napoléon. Elle était sur le point d'éclater ; nous avons prévenu son explosion ; voulez-vous être commandés par des pékins ou par le neveu de l'Empereur ? "

Un cri unanime de : Vive Louis-Napoléon ! fut la réponse des soldats à mon allocution.

La partie devenait de plus en plus belle ; cependant, comme il pouvait y avoir un soulèvement à Paris, une tentative d'attaque sur l'Assemblée, je ne négligeai aucune précaution. Un nombre considérable de familles d'employés étaient logées dans les bâtiments de service du Palais législatif. Je dus laisser circuler les bonnes, les domestiques. Une soixantaine de députés profitèrent de ces facilités pour se réunir dans la salle des séances ; ils y délibéraient la déchéance du Président, lorsque je fus informé de ce qui se passait.

Aussitôt, je chargeai un chef de bataillon de la gendarmerie mobile d'expulser du palais cette tentative de réunion. Cet officier fut accueilli par des huées, des cris ; je crus un moment qu'il serait assommé ; définitivement il dut battre en retraite. J'entrai dans la salle à la tête de mes grenadiers, et je fus également reçu par des vociférations. Les députés présents engageaient des luttes avec mes soldats ; voulant éviter tout scandale, j'obtins un moment de silence et je dis :

" Messieurs, au nom de votre propre dignité, cessez de vous opposer à l'accomplissement des ordres que je suis chargé d'exécuter, et ne me forcez pas d'avoir recours à la force dont je dispose. "

Les cris, les vociférations, les injures couvrirent mes paroles ; je ne pouvais laisser se prolonger une telle scène ; quelques énergumènes saisissaient mes soldats par leurs buffleteries ; je prononçai d'une voix qui dominait le tapage l'ordre suivant :

" Gendarmes, emportez ces messieurs ! "

Le commandement fut exécuté non sans peine ; les gendarmes emportèrent les députés comme on emporte des paquets. Les plus enragés parmi ces ex-représentants s'accrochaient à leurs bancs, ce qui faisait dire aux gendarmes : " Tiennent-ils à leurs vingt-cinq francs ces gaillards-là ! " Un plus énergumène encore voulait être frappé, il le demandait avec instance, tellement qu'à bout de patience le gendarme lui dit : " C'est votre dernier mot ? " et sur une réponse affirmative, il lui donna une bourrade à l'aide de laquelle il put tomber, et enfin, au comble de ses vœux, il fut emporté.

Le palais débarrassé, j'organisai le service militaire, et je pensais n'avoir plus qu'à m'occuper de ce soin, mais on vint me prévenir que mes députés chassés de la salle des séances avaient ameuté quelque populace et forçaient le poste qui gardait la porte d'entrée de la rue de Bourgogne. J'y courus avec une compagnie, je coupai en deux la colonne envahissante, et après avoir refoulé dans la rue la partie qui encombrait le poste, je m'adressai en ces termes aux députés qui marchaient en tête et que je tenais prisonniers :

" Vous n'êtes plus pour moi des députés, vous êtes des insurgés qui ameutez la populace, forcez une con-signation ; à votre première violence, je vous ferai fuir. "

Mon attitude résolue leur en imposa, je n'entendis pas un mot. Tous furent gardés à vue dans une

chambre ; mais peu à peu, et d'un ton très radouci, ils me demandèrent leur liberté et je la leur rendis.

— " Colonel, demandai-je, les auriez-vous fait fusiller s'ils avaient méprisé vos menaces ? "

— " Sans doute, je jouais ma tête, et je ne voulais pas la mal jouer. "

\* \*

Le colonel Espinasse est de taille moyenne, il paraît avoir tout au plus quarante ans ; ses cheveux et sa moustache sont noirs, ses traits sont énergiques, son regard est ferme, et sa parole brève est faite pour le commandement.

Fleury, l'officier d'ordonnance du Président, avait depuis longtemps désigné les officiers et les troupes qui, le cas échéant, pourraient être chargés de soutenir un coup d'Etat. Saint-Arnaud et Espinasse étaient du nombre. Saint-Arnaud, dans cette prévision, avait été chargé de l'expédition de la Kabylie ; il en avait rapporté le grade de lieutenant-général, et il était revenu en France pour prendre possession du ministère de la guerre.

Les hommes étaient choisis avec discernement. Quant à l'Assemblée nationale, si redoutable, si forte, qui agitait tellement le pays, qui se croyait invincible sous le bouclier d'une Constitution stupide ; quant à tous ces conspirateurs à vingt-cinq francs, les Baze, Leflô, de Panat, etc., qu'a-t-il fallu pour les dissiper... ?

Un colonel a dit à quelques gendarmes : " Emportez-moi ces hommes-là ! " et ils ont été ridiculement emportés au milieu des quolibets.

Puisse une telle fin être celle du règne des bavards !

HORACE DE VIEL-CASTEL.

## MONUMENT CARTIER

On se rappelle que le parlement canadien a voté l'argent nécessaire pour élever un monument à la mémoire de sir George Étienne Cartier. Ce monument consistera en une statue de bronze, de huit pieds et huit pouces de hauteur, posée sur un socle, et sera élevé sur la terrasse du parlement, à Ottawa.

Le gouvernement avait ouvert un concours au monde entier pour un modèle de cette statue qui aurait deux pieds et deux pouces de hauteur, et à l'exécution duquel était attaché un prix de mille piastres.

Dix-sept artistes ont répondu à l'appel, quatre du Canada, dont trois d'origine française, et les autres des États-Unis, d'Angleterre, de France et d'Italie.

Le choix du modèle a eu lieu samedi, le 10 courant. Le nom et la nationalité des auteurs n'étaient pas connus des juges. Sur les dix-sept modèles, quatorze ont été mis de côté. Il ne s'est réellement trouvé que trois compétiteurs sur les rangs ; ils ont été reconnus après le concours pour être deux sculpteurs de Rome et un Canadien-Français, de Montréal, M. Hébert.

Les deux modèles italiens sont fort beaux d'apparence et de fini, mais ils ont le désavantage de n'être pas ressemblants. Le modèle de M. Hébert, au contraire, est d'une ressemblance parfaite et présente dans l'exécution générale une œuvre magnifique.

Les membres du cabinet ont adopté ce dernier modèle dont voici la description :

Le célèbre homme d'État est représenté en pardessus, debout près d'un pupitre chargé de papiers. L'un de ces derniers déborde et on y lit le mot " Confédération. " La main gauche est appuyée sur ce papier, et la main droite indique, par un mouvement plein de vie, que l'orateur parle du projet inscrit sur le document. La tête est nue et très ressemblante de face, de profil et par derrière.

Nous devons être fiers du succès remporté par un de nos compatriotes sur un aussi grand nombre de compétiteurs. Cela prouve que les beaux-arts font des progrès au Canada.

## L'HORLOGE DU BUREAU DES POSTES

M. Hyacinthe Fournier, l'actif entrepreneur chargé d'élever la tour du Bureau de Poste de Montréal, et d'y poser l'horloge, a terminé les travaux de charpente.

Vendredi dernier, on montait dans la tour une cloche de 2,000 livres qui devra, en connection avec l'horloge, sonner toutes les heures.

Cette cloche, dont le son est aussi pur que puissant, a été fondue dans les ateliers de M. Chanteloup, et est la plus lourde qui ait encore été fondue dans la ville de Montréal.

L'horloge doit être posée cette semaine. C'est un véritable chef-d'œuvre de mécanisme avec tous les perfectionnements modernes.

L'horloge est à remonter et sonnera toutes les heures. Il faudra une demi-heure de travail tous les huit jours pour remonter ce grand chronomètre. Un mécanisme spécial, inventé par le constructeur, empêchera l'horloge de s'arrêter pendant qu'on la remontera.

Les aiguilles marcheront à chaque demi-minute sur

quatre cadrans, qui auront un diamètre de huit pieds, et seront recouverts par des vitres opales, revêtues d'une couche de porcelaine, tamisant l'éclat des jets de gaz qui éclaireront constamment l'horloge la nuit.

Le balancier, qui est à compensation, pèse 300 livres.

L'horloge est aujourd'hui en activité dans l'atelier de M. Chanteloup, et marque le temps avec une précision très remarquable.

## L'EMPEREUR GUILLAUME ET LÉON XIII

L'empereur d'Allemagne vient d'adresser au pape Léon XIII une lettre intéressante à plus d'un point de vue. Voici le texte de ce document :

" Je remercie Votre Sainteté de la lettre qu'elle m'a écrite le 3 décembre. La bienveillance que vous m'y témoignez me confirme dans l'espoir que la satisfaction que vous éprouvez, aussi bien que moi, au sujet du rétablissement de mon ambassade à Rome, vous engagera à répondre par un rapprochement plus marqué aux dispositions qui ont permis de pourvoir à la plupart des évêchés vacants.

" J'estime que si ce rapprochement se produisait pour les nominations d'ecclésiastiques, il favoriserait encore plus les intérêts de l'Eglise catholique que ceux de l'Etat, en permettant de pourvoir aux diverses vacances qui se sont produites dans les rangs du clergé.

" Si je pouvais conclure des concessions du clergé sur ce point, que le désir d'un accord est réciproque, je pourrais m'efforcer de soumettre à une nouvelle délibération dans le Landtag de ma monarchie les lois qui, nécessaires à une époque de lutte pour protéger les droits de l'Etat, ne sont plus indispensables à une époque de paix.

" Je profite volontiers de cette occasion pour assurer de nouveau Votre Sainteté de mon respect et de ma déférence personnels.

" GUILLAUME.

" Contresigné : BISMARCK. "

## ANECDOTE SUR LE GÉNÉRAL CHANZY

C'était quelque mois après la paix de Bordeaux. Le général était député, assis sur son banc, à Versailles, lorsqu'on le fait demander. Affaire urgente, lui dit-on. C'est un père qui a à lui parler de son fils. Le général sort de l'Assemblée, salue avec sa charmante politesse accoutumée l'homme qui veut lui parler ; sexagénaire à tournure militaire, moustache et cheveux blancs, ganté de noir en grand deuil.

— Général, lui dit l'inconnu, je vous demande pardon de vous déranger, mais j'habite la province, j'ai perdu mon fils aux environs du Mans, dans un des combats qui ont précédé la dernière bataille... et, malgré mes recherches, je n'ai pu découvrir l'endroit où il est tombé. Je voudrais pourtant recueillir son cadavre. Je porte un nom assez connu pour que celui de mon fils vous ait peut-être frappé. Pouvez-vous me dire où mon enfant est mort ?

L'homme en deuil s'était nommé très simplement. Le nom était beau, en effet, presque illustre. Le général Chanzy regarde, de ses deux yeux bleus soudain presque brouillés de larmes, ce père qui lui demandait où, glorieusement, en défendant la patrie, avait péri son fils.

Or—le nom avait bien frappé le général, et peu de temps auparavant—le jeune homme arrêté dans un groupe de fuyards criant à la trahison contre les chefs et poussant les autres bataillons vers la déroute, avait été, devant l'armée qu'il fallait frapper par l'exemple, fusillé contre le mur d'une petite ferme de la Sarthe.

Le général Chanzy s'en souvenait bien. Il eût voulu, il eût pu peut-être cacher à ce père, qui avait été soldat, la véritable mort de son enfant. Non. La tentation même de ce mensonge ne traversa pas l'âme du justicier. Ce qu'il avait fait, il le dit. Il dit la vérité entière à ce père qui lui demandait l'entière vérité.

—C'était la nécessité et c'était la loi, monsieur.

Et il était blême, mordant sa moustache, saluant bien bas ce chef d'armée qui avait donné l'ordre d'exécuter son fils.

—Puisqu'il avait fait le premier pas dans la fuite, dit le père, mieux valait qu'il n'en fit pas un second. Vous avez bien agi, général. Le père pleurera, le Français vous remercie !

Il doit avoir quelque part, aux environs du Mans, une localité où la tombe du fusillé porte ces mots qui sauve l'honneur du soldat : " Mort pour la patrie ! " On meurt pour la patrie de bien des façons, et le châtement est aussi un exemple.

Le général Chanzy a depuis bien souvent songé, avec une émotion violente, à ce malheureux homme rendant ainsi lui-même un jugement, comme une sorte de Brutus frappant son fils d'une sentence posthume.

On attend la princesse Louise à Ottawa vers le milieu de mars.